

## Etats financiers annuels de SICAV

### TUNISIE SICAV

TUNISIE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **28 mai 2020**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR représenté par M. Karim DEROUICHE.

#### **BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019** (Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<b>341 516 196</b>	<b>322 583 675</b>
Obligations et valeurs assimilées		333 564 509	321 035 366
Titres des Organismes de Placement Collectif		7 951 687	1 548 309
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>211 755 983</b>	<b>275 229 250</b>
Placements monétaires	5	211 755 547	275 226 943
Disponibilités		436	2 306
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<b>816</b>	<b>269 828</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>553 272 995</b>	<b>598 082 753</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Dettes sur opérations de pensions livrées</b>	7	<b>39 847 379</b>	<b>24 673 570</b>
<b>Opérateurs créditeurs</b>	8	<b>1 347 616</b>	<b>1 517 679</b>
<b>Autres créditeurs divers</b>	9	<b>1 697 414</b>	<b>2 620 688</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>42 892 409</b>	<b>28 811 937</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	10	<b>485 805 078</b>	<b>544 575 556</b>
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice		24 575 508	24 695 261
<b>ACTIF NET</b>		<b>510 380 586</b>	<b>569 270 817</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>553 272 995</b>	<b>598 082 753</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31 Décembre	
		<u>2019</u>	<u>2018</u>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	11	<b>17 360 236</b>	<b>16 859 605</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		16 954 884	16 811 008
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		405 352	48 596
<b>Revenus des placements monétaires</b>	12	<b>17 930 126</b>	<b>18 393 781</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>35 290 362</b>	<b>35 253 386</b>
<b>Intérêts des mises en pensions</b>		(1 147 305)	(223 086)
<b>Charges de gestion des placements</b>	13	(6 496 379)	(7 266 342)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>27 646 678</b>	<b>27 763 958</b>
<b>Autres produits</b>		10 339	35 450
<b>Autres charges</b>	14	(657 375)	(709 987)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>26 999 642</b>	<b>27 089 422</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		(2 424 134)	(2 394 161)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>24 575 508</b>	<b>24 695 261</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		2 424 134	2 394 161
<b>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		1 624 222	1 034 925
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>		193 738	(90 296)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>28 817 602</b>	<b>28 034 051</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

*31 Décembre*

2019

2018

**VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT  
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION**

28 817 602

28 034 051

Résultat d'exploitation

26 999 642

27 089 422

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres

1 624 222

1 034 925

Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres

193 738

(90 296)

**TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL**

(87 707 833)

(47 521 269)

**Souscriptions**

- Capital

302 742 884

475 905 505

- Régularisation des sommes non distribuables

14 114 935

11 274 850

- Régularisation des sommes distribuables

12 201 042

17 280 989

**Rachats**

- Capital

(384 191 247)

(519 402 929)

- Régularisation des sommes non distribuables

(17 950 272)

(12 904 534)

- Régularisation des sommes distribuables

(14 625 176)

(19 675 150)

**VARIATION DE L'ACTIF NET**

(58 890 231)

(19 487 218)

**ACTIF NET**

En début de l'exercice

569 270 817

588 758 035

En fin de l'exercice

510 380 586

569 270 817

**NOMBRE D' ACTIONS**

En début de l'exercice

3 181 495

3 444 939

En fin de l'exercice

2 705 661

3 181 495

**VALEUR LIQUIDATIVE**

188,634

178,932

**TAUX DE RENDEMENT**

5,42%

4,70%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2019**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS", "AMEN BANK" étant le dépositaire de fonds et de titres.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

**3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **3.3 - Evaluation des autres placements**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins values potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4-Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3.6-Opérations de pensions livrées**

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

#### Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 341.516.196 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/12/2019	% actif net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		<b>318 472 891</b>	<b>333 564 509</b>	<b>65,36%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>99 807 545</b>	<b>103 624 475</b>	<b>20,30%</b>
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	586 674	605 424	0,12%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	675 000	698 238	0,14%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM +2,2%	20 000	1 600 000	1 664 112	0,33%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	3 518 240	3 600 195	0,71%
AMEN BANK SUB 2011-1	26 000	520 000	526 725	0,10%
AMEN BANK SUB 2012 A	28 900	867 000	879 555	0,17%
AMEN BANK SUB 2012 B	11 350	338 210	345 618	0,07%
AMEN BANK SUB 2016-1 CAT A TF	40 000	1 600 000	1 610 611	0,32%
AMEN BANK SUB,2009 A	52 850	1 759 905	1 779 402	0,35%
AMEN BANK SUB,2009 B	4 000	133 200	135 545	0,03%
AMEN BANK SUB,2014-C	57 127	1 142 468	1 199 958	0,24%
AMEN BANK SUB.2017-1 A TF 7.4%	40 000	2 400 000	2 495 496	0,49%
ATB 2007/1 D	8 000	416 000	435 736	0,09%
ATB SUB 09 TR,B L,B2	20 000	1 333 000	1 371 857	0,27%
ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2,05	8 000	800 000	850 468	0,17%
ATL 2013-1 TF	33 000	659 850	684 871	0,13%
ATL 2013-2 TF	45 100	898 992	906 049	0,18%
ATL 2014-3 CAT A	21 000	420 000	442 807	0,09%
ATL 2014-3 CAT C	13 000	780 000	823 471	0,16%
ATL 2015-1 CAT, A TF	10 000	200 000	205 752	0,04%
ATL 2015-2 CAT,A - TF 7,5%	20 000	800 000	840 767	0,16%
ATL 2016-1 CAT, A - TF 7,5%	17 000	680 000	700 957	0,14%
ATL 2017-1 C TF 7.8%	30 000	3 000 000	3 149 351	0,62%
ATL 2018-1 CAT. B TMM +2,2%	25 000	2 000 000	2 073 571	0,41%
ATL 2019-1 CAT. A TF	2 000	200 000	201 318	0,04%
ATTIJARI BANK SUB, 2015-CAT,AF	50 000	1 000 000	1 010 190	0,20%
ATTIJARI BANK SUB 2017 A -TF 7.4%	75 000	4 472 700	4 634 547	0,91%
ATTIJARI LEAS, SUB14	5 000	200 000	200 203	0,04%
ATTIJARI LEASING 2015/1 B TF	5 000	300 000	312 991	0,06%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	20 000	2 000 000	2 104 323	0,41%
ATJLEAS. SUB 2018-1-TV TMM +2,3%	20 000	1 600 000	1 670 784	0,33%
BH 2009	75 000	2 880 000	2 880 334	0,56%
BH 2013-1	20 000	284 000	291 897	0,06%
BH SUBORDONNE 2015 CAT,A TF	130 178	2 608 997	2 697 157	0,53%
BH SUBORDONNE 2016-1 CAT,A TF	50 000	2 000 000	2 077 639	0,41%
BH SUB 2018-1 CAT.A-TV- TMM +2%	24 000	1 920 000	2 025 569	0,40%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT A TF	10 000	1 000 000	1 061 421	0,21%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT A TV	15 000	1 500 000	1 591 523	0,31%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	666 000	687 167	0,13%

BNA SUB. 2017-1-CAT.A-TF 7.4%	20 000	1 200 000	1 242 702	0,24%
BNA SUB.2018-1 CAT.A TMM +2%	25 000	2 000 000	2 061 786	0,40%
BTE 2010 B	25 900	1 424 500	1 443 811	0,28%
BTE 2011 B	30 000	1 950 000	2 037 093	0,40%
BTK 2009 CAT,C	15 000	599 550	634 385	0,12%
BTK 2009 CAT,D	8 500	467 500	486 022	0,10%
CIL 2013/1 CAT B TF	20 000	400 000	401 648	0,08%
CIL 2014/2	20 000	399 890	423 774	0,08%
CIL 2015/1 TF 7,65%	15 000	300 000	310 033	0,06%
CIL 2015/2 TF 7,65%	19 000	380 000	384 003	0,08%
CIL 2016/2	25 000	1 500 000	1 578 904	0,31%
CIL 2016-1 CAT,A - TF 7,50%	20 000	800 000	830 164	0,16%
CIL 2017-1 TF 7,6%	20 000	1 200 000	1 237 477	0,24%
CIL 2017/2 TF 7,95%	25 000	2 000 000	2 101 482	0,41%
HL 2015-01 CAT,A - 7	10 000	200 000	208 281	0,04%
MODERN LEASING 2012	25 000	500 000	522 581	0,10%
SERVICOM 2016 (*)	3 000	240 000	240 000	0,05%
STB 2008/1	11 250	351 563	368 109	0,07%
STB 2008/2	27 000	1 012 500	1 058 236	0,21%
STB 2010/1	50 000	1 998 500	2 064 301	0,40%
TL 2012-2 B	20 000	400 000	419 694	0,08%
TL 2013-1 CAT B TF	25 000	499 930	507 078	0,10%
TL 2014-2 CAT,B TF	10 000	400 000	401 159	0,08%
TL 2015-1 - CAT B TF	17 062	1 023 720	1 064 296	0,21%
TL 2015-2 - CAT,A - TF 7,5%	26 860	1 074 400	1 127 768	0,22%
TL 2016-1 CAT,B TF 7,75%	22 993	1 839 440	1 923 883	0,38%
TL SUB 2013-2 CAT B	19 000	760 000	801 777	0,16%
TL SUBORDONNE 2015-1 CAT,A TF	3 000	60 000	61 878	0,01%
TL SUBORDONNE 2015-1 CAT,B TF	6 850	411 000	424 201	0,08%
TL SUBORDONNE 2016 CAT,B TF	3 600	358 283	377 472	0,07%
TL 2017-1 - CAT.A - TF 7.55%	6 269	376 140	389 051	0,08%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	30 000	3 000 000	3 106 387	0,61%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	30 000	2 400 000	2 536 749	0,50%
TL 2018-1 CAT.A TF 7,95%	10 000	800 000	833 225	0,16%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM + 2,3%	20 000	1 600 000	1 684 598	0,33%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	20 000	2 000 000	2 162 165	0,42%
TLF 2019-1 C. A TF	23 783	2 378 300	2 489 121	0,49%
TUNISIE FACTORING 2014-1	15 000	300 420	317 556	0,06%
UBCI 2013	15 000	300 000	309 587	0,06%
UIB 2009/1 TR B	30 000	999 000	1 019 177	0,20%
UIB 2009/1 TR C	50 000	2 500 000	2 553 705	0,50%
UIB 2011/1 TR B	30 000	1 800 000	1 831 727	0,36%
UIB 2012/1 A	66 200	937 683	990 611	0,19%
UIB SUB 2016 CAT A TF	68 750	4 104 990	4 352 417	0,85%
UIB SUBORDONNE 2015 CAT,A-TF	15 000	300 000	309 559	0,06%
WIFAK BANK 2019-1 C.B TF	5 000	500 000	521 230	0,10%
<b>Obligations de L'ETAT</b>		<b>3 588 065</b>	<b>3 692 141</b>	<b>0,72%</b>
EMPRUNT NATIONAL 2014-B	90 313	3 579 410	3 683 197	0,72%
EMPRUNT NATIONAL 2014-C	145	8 655	8 944	0,00%

<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>176 075 128</b>	<b>186 400 514</b>	<b>36,52%</b>
BTA 11/02/2022 6%	18 983	18 371 019	19 544 781	3,83%
BTA 11/06/2025 6,5%	7 650	6 909 241	7 006 075	1,37%
BTA 11/03/2026 6,3%	20 080	18 642 056	19 723 839	3,86%
BTA 11/08/2022 5,6%	34 983	33 168 092	35 473 131	6,95%
BTA 12/01/2024 6%	15 260	14 356 541	15 344 065	3,01%
BTA 12/02/2020 5,5%	18 363	17 480 120	18 963 737	3,72%
BTA 13/04/2023 6%	423	404 811	423 126	0,08%
BTA 12/10/2023 6%	13 690	12 516 027	12 880 702	2,52%
BTA 13/01/2021 5,75%	20 300	19 644 035	21 039 439	4,12%
BTA 14/06/2021 6%	14 465	14 104 650	14 636 053	2,87%
BTA 14/10/2020 5,5%	5 701	5 596 544	5 732 882	1,12%
BTA 14/10/2026 6,3%	2 500	2 300 000	2 384 611	0,47%
BTA 15/06/2023 6%	7 318	6 851 681	7 241 281	1,42%
BTA 15/07/2032 7,5%	100	94 250	89 574	0,02%
BTA 29/02/2027 6,6%	5 999	5 636 061	5 917 218	1,16%
<b>Bons de trésor assimilables mis en pensions livrées</b>		<b>39 002 153</b>	<b>39 847 379</b>	<b>7,81%</b>
MISE EN PENSION BTA 11/08/2022 5,6%, BIAT, du 25/12/2019 au 24/04/2020 au taux de 7.70%	5 155	4 866 108	4 872 368	0,95%
MISE EN PENSION BTA 11/08/2022 5,6%, BIAT, du 30/12/2019 au 27/07/2020 au taux de 7.70%	5 050	4 770 092	4 772 137	0,94%
MISE EN PENSION BTA 11/08/2022 5,6%, BIAT, du 17/10/2019 au 18/02/2020 au taux de 7.70%	5 160	4 865 534	4 940 650	0,97%
MISE EN PENSION BTA 11/08/2022 5,6%, BIAT, du 19/12/2019 au 08/04/2020 au taux de 7.70%	5 190	4 879 837	4 892 395	0,96%
MISE EN PENSION BTA 12/02/2020 5,5%, BIAT, du 14/06/2019 au 24/01/2020 au taux de 7,41%	7 629	7 661 701	7 973 154	1,56%
MISE EN PENSION BTA 12/02/2020 5,5%, BIAT, du 27/06/2019 au 24/01/2020 au taux de 7,03%	11 890	11 958 881	12 396 676	2,43%
<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>7 895 385</b>	<b>7 951 687</b>	<b>1,56%</b>
<b>Titres d'OPCVM</b>		<b>7 895 385</b>	<b>7 951 687</b>	<b>1,56%</b>
<b>Actions SICAV</b>		<b>7 895 385</b>	<b>7 951 687</b>	<b>1,56%</b>
- AMEN PREMIERE SICAV	19 320	2 000 122	1 989 033	0,39%
SICAV BH OBLIGATAIRE	42 150	4 395 318	4 406 277	0,86%
SICAV ENTREPRISE	14 563	1 499 945	1 556 377	0,30%
<b>TOTAL</b>		<b>326 368 277</b>	<b>341 516 196</b>	<b>66,91%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>61,73%</b>

(\*) Voir note 6

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur au</u> <u>31 décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<b>Soldes au 31 décembre 2018</b>	<b>309 151 564</b>	<b>10 852 973</b>	<b>2 579 138</b>	<b>322 583 675</b>	
<b>* Acquisitions de l'exercice</b>					
Obligations des sociétés	5 769 404			5 769 404	
Bons du trésor assimilables (BTA)	78 657 715			78 657 715	
Emprunt national	5 441 049			5 441 049	
Titres d'OPCVM	7 000 252			7 000 252	
<b>* Remboursements et cessions de l'exercice</b>					
Annuités et cessions des obligations des sociétés	(39 187 329)			(39 187 329)	(62 278)
Annuités et cessions des bons du trésor assimilables (BTA)	(37 653 657)			(37 653 657)	206 788
Annuités et cessions d'emprunt national	(2 205 910)			(2 205 910)	19 704
Cession de titres d'OPCVM	(604 812)			(604 812)	(3 049)
<b>* Variation des plus ou moins values potentielles sur portefeuilles titres (*)</b>			<b>1 684 222</b>	<b>1 684 222</b>	
<b>* Variations des intérêts courus</b>		<b>31 586</b>		<b>31 586</b>	
<b>Soldes au 31 décembre 2019</b>	<b>326 368 277</b>	<b>10 884 559</b>	<b>4 263 360</b>	<b>341 516 196</b>	<b>161 165</b>
BTCT					32 573
<b>Total des plus ou moins values réalisées</b>					<b>193 738</b>

la variation des plus ou moins values potentielles sur portefeuilles titres s'analyse comme suit:

* Variation des plus ou moins values potentielles sur portefeuilles titres (*)	<b>1 684 222</b>
*Moins value latente constituée sur risque de non recouvrement du principale échu/ Servicom	<b>(60 000) (Voir note 6)</b>
* Variation des plus ou moins values potentielles globales de l'exercice	<b>1 624 222 (Voir note 10)</b>

## Note 5: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 211.755.547 et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
<b>Dépôts à vue</b>		<b>6 224 435</b>	<b>6 280 520</b>	<b>1,23%</b>
AMEN BANK PASTEUR		5 542 876	5 596 862	1,10%
AMEN BANK SIEGE		681 558	683 657	0,13%
<b>Dépôts à terme</b>		<b>70 456 000</b>	<b>71 200 419</b>	<b>13,95%</b>
BH au 09/01/2020, à 13,25%, pour 365 jours		355 000	391 805	0,08%
BH au 10/01/2020, à 13,25%, pour 365 jours		1 825 000	2 013 680	0,39%
BH au 15/01/2020, à 13,5%, pour 365 jours		125 000	137 982	0,03%
BH au 26/02/2020, à 12,24%, pour 365 jours		332 000	359 522	0,07%
BH au 02/03/2020, à 11,28%, pour 363 jours		1 109 000	1 191 803	0,23%
BH au 15/01/2020, à 11,5%, pour 120 jours		2 500 000	2 566 795	0,50%
BH au 15/01/2020, à 11,5%, pour 106 jours		47 000	48 090	0,01%
BH au 26/02/2020, à 11,5%, pour 127 jours		1 038 000	1 056 576	0,21%
BH au 09/11/2020, à 11,81%, pour 364 jours		1 548 000	1 568 436	0,31%
BH au 02/03/2020, à 12,01%, pour 103 jours		6 300 000	6 369 651	1,25%
BH au 02/03/2020, à 12,01%, pour 98 jours		2 500 000	2 524 349	0,49%
BH au 24/11/2020, à 12,25%, pour 350 jours		355 000	357 097	0,07%
BH au 24/11/2020, à 12,25%, pour 349 jours		1 014 000	1 019 717	0,20%
BH au 10/12/2020, à 12,25%, pour 360 jours		1 355 000	1 360 821	0,27%
BH au 10/12/2020, à 12,35%, pour 353 jours		5 500 000	5 513 399	1,08%
BH au 21/10/2020, à 12,5%, pour 300 jours		6 419 000	6 429 552	1,26%
BH au 08/06/2021, à 12,95%, pour 530 jours		5 000 000	5 008 515	0,98%
BH au 28/06/2021, à 12,95%, pour 550 jours		5 000 000	5 008 515	0,98%
BH au 01/09/2021, à 13%, pour 611 jours		3 500 000	3 501 995	0,69%
BH au 13/09/2021, à 13%, pour 623 jours		3 500 000	3 501 995	0,69%
BH au 10/11/2021, à 13%, pour 681 jours		5 334 000	5 337 040	1,05%
BH au 22/11/2021, à 13%, pour 692 jours		5 762 000	5 763 642	1,13%
AB au 21/05/2024, à 10%, pour 1827 jours		900 000	944 384	0,19%
AB au 22/05/2024, à 10%, pour 1827 jours		800 000	839 277	0,16%
AB au 23/05/2024, à 10%, pour 1827 jours		800 000	839 101	0,16%
BIAT au 30/06/2020, 10,51%, pour 186 jours		2 398 000	2 400 762	0,47%
BIAT au 27/10/2020, à 10,51%, pour 305 jours		5 140 000	5 145 920	1,01%
<b>Certificats de dépôt</b>	<b>126 500 000</b>	<b>118 457 651</b>	<b>123 068 789</b>	<b>24,11%</b>
BH au 03/01/2020 à 13,25% pour 360 jours	3 500 000	3 172 406	3 498 180	0,69%
BH au 04/01/2020 à 13,25% pour 360 jours	3 500 000	3 172 406	3 497 270	0,69%
BH au 08/01/2020 à 13,25% pour 365 jours	500 000	452 628	499 091	0,10%
BH au 12/01/2020 à 13,5% pour 365 jours	6 500 000	5 873 942	6 481 132	1,27%
BH au 17/01/2020 à 13,5% pour 365 jours	1 500 000	1 355 525	1 493 666	0,29%
BH au 03/02/2020 à 13,5% pour 360 jours	1 000 000	904 846	991 277	0,19%
BH au 14/02/2020 à 13,5% pour 360 jours	4 500 000	4 071 806	4 447 665	0,87%
BH au 24/02/2020 à 13,5% pour 365 jours	1 000 000	903 683	985 750	0,19%
BH au 26/02/2020 à 13,5% pour 365 jours	2 500 000	2 259 208	2 463 056	0,48%

BH au 24/11/2020 à 12,25% pour 350 jours	4 000 000	3 659 448	3 680 853	0,72%
BH au 13/02/2020 à 11,05% pour 350 jours	7 000 000	6 456 750	6 933 258	1,36%
UIB au 19/02/2020 à 11,05% pour 350 jours	3 500 000	3 228 375	3 461 973	0,68%
UIB au 16/04/2020 à 10,8% pour 350 jours	4 000 000	3 695 928	3 907 910	0,77%
UIB au 08/06/2020 à 10,8% pour 360 jours	4 000 000	3 688 087	3 862 238	0,76%
STB au 13/01/2020 à 10,83% pour 210 jours	2 000 000	1 904 926	1 994 567	0,39%
STB au 12/02/2020 à 10,83% pour 240 jours	1 000 000	946 129	990 573	0,19%
BIAT au 24/01/2020 à 9,61% pour 220 jours	8 000 000	7 644 991	7 962 885	1,56%
BIAT au 24/01/2020 à 9,83% pour 220 jours	12 500 000	11 957 681	12 440 603	2,44%
BIAT au 18/02/2020 à 10,5% pour 120 jours	5 000 000	4 864 734	4 945 894	0,97%
BIAT au 08/10/2020 à 10,61% pour 310 jours	10 000 000	9 330 277	9 392 929	1,84%
BIAT au 08/04/2020 à 10,51% pour 110 jours	5 000 000	4 875 541	4 889 119	0,96%
BIAT au 24/04/2020 à 10,51% pour 120 jours	5 000 000	4 864 610	4 871 379	0,95%
BIAT au 27/07/2020 à 10,51% pour 210 jours	5 000 000	4 768 933	4 771 134	0,93%
TUNISIE LEASING & FACTORING au 24/01/2020 à 11,96% pour 220 jours	1 500 000	1 418 267	1 491 455	0,29%
ATB au 03/01/2020 à 11,01% pour 60 jours	1 500 000	1 478 377	1 499 279	0,29%
ATB au 15/01/2020 à 11,01% pour 70 jours	4 500 000	4 424 545	4 484 909	0,88%
ATB au 09/03/2020 à 12% pour 90 jours	2 000 000	1 953 398	1 964 790	0,38%
ATB au 03/12/2020 à 12,10% pour 350 jours	4 500 000	4 121 076	4 135 150	0,81%
ATB au 14/12/2020 à 12,10% pour 360 jours	3 000 000	2 740 946	2 749 581	0,54%
ATB au 10/12/2020 à 12,10% pour 350 jours	3 000 000	2 747 384	2 751 715	0,54%
ATB au 30/11/2020 à 12,10% pour 340 jours	3 000 000	2 753 861	2 758 205	0,54%
ATB au 10/11/2020 à 12,10% pour 320 jours	3 000 000	2 766 934	2 771 304	0,54%
<b>Bons de trésor à court terme</b>	<b>12 000 000</b>	<b>11 069 593</b>	<b>11 205 819</b>	<b>2,20%</b>
BTCT 52 semaines au 28/07/2020, Taux 8,280%	4 000 000	3 685 515	3 790 334	0,74%
BTCT 52 semaines au 15/12/2020, Taux 8,220%	2 000 000	1 846 529	1 851 214	0,36%
BTCT 52 semaines au 15/12/2020, Taux 8,220%	1 000 000	924 629	925 880	0,18%
BTCT 52 semaines au 15/12/2020, Taux 8,220%	2 500 000	2 304 760	2 313 338	0,45%
BTCT 52 semaines au 17/11/2020, Taux 8,220%	2 500 000	2 308 161	2 325 053	0,46%
<b>Total général</b>		<b>206 207 678</b>	<b>211 755 547</b>	<b>41,49%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>38,27%</b>

#### Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 décembre 2019 un solde de D : 816 contre un solde de D : 269.828 à la même date de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Ventes titres à encaisser	816	269 828
Obligation "SERVICOM" échues et non payées (*)	78 696	-
Provision pour dépréciation des obligations	(78 696)	-
<b>Total</b>	<u><b>816</b></u>	<u><b>269 828</b></u>

(\*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1<sup>er</sup> octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT.

L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 20.000 actions et 10.000 actions pour TUNISIE SICAV.

Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts, au niveau de la rubrique "Créances d'exploitation" qu'elle a provisionné en totalité.

#### Note 7 : Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique s'élève au 31.12.2019 à D : 39.847.379 contre D : 24.673.570 au 31.12.2018 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de pensions livrées.

#### Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2019 à D : 1.347.616 contre D : 1.517.679 au 31.12.2018 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2019, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Montant HT	1 332 295	1 500 424
TVA	253 136	285 081
<b>Total TTC</b>	<b><u>1 585 431</u></b>	<b><u>1 785 505</u></b>
Retenue à la source	237 815	267 826
<b>Net à payer</b>	<b><u>1 347 616</u></b>	<b><u>1 517 679</u></b>

#### Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2019 à D : 1.697.414 contre D : 2.620.688 au 31.12.2018, et se détaille ainsi:

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance CMF	44 092	49 499
Retenues à la source sur commissions	237 815	267 826
TCL à payer	14 624	7 724
Achats titres à payer	7 655	955 704
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	1 392 921	1 339 492
Autres	308	443
<b>Total</b>	<b><u>1 697 414</u></b>	<b><u>2 620 688</u></b>

## **Note 10 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2019 se détaillent ainsi :

### **Capital au 31-12-2018**

Montant	544 575 556
Nombre de titres	3 181 495
Nombre d'actionnaires	11 792

### **Souscriptions réalisées**

Montant	302 742 884
Nombre de titres émis	1 768 671
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 045

### **Rachats effectués**

Montant	(384 191 247)
Nombre de titres rachetés	(2 244 505)
Nombre d'actionnaires sortants	(2 019)

### **Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 624 222
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	193 738
Régularisation des sommes non distribuables	(141 839)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	24 695 261
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(3 693 498)

### **Capital au 31-12-2019**

Montant	485 805 078
Nombre de titres	2 705 661
Nombre d'actionnaires	10 818

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 Mai 2019.

**Note 11 : Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice D : 17.360.236 contre D : 16.859.605 en 2018, et se détaillent comme suit :

	2019	2018
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>		
<b>Revenus des obligations</b>		
- intérêts	7 439 369	7 863 668
<b>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</b>		
- intérêts ( BTA , Emprunt national)	9 515 515	8 947 340
<b><u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u></b>		
<b>Revenus des parts de Fonds communs de créances</b>		
- intérêts	-	29
<b>Revenus des titres OPCVM</b>		
- Dividendes	405 352	48 568
<b>TOTAL</b>	<b>17 360 236</b>	<b>16 859 605</b>

**Note 12 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2019 à D : 17.930.126 contre D : 18.393.781 au 31.12.2018, et se détaille ainsi :

	2019	2018
Intérêts des certificats de dépôt	11 556 080	10 243 853
Intérêts des dépôts à vue	361 593	362 410
Intérêts des BTCT	500 530	1 051 157
Intérêts des dépôts à terme	5 339 176	6 604 259
Intérêts des billets de trésorerie	172 748	132 102
<b>TOTAL</b>	<b>17 930 126</b>	<b>18 393 781</b>

**Note 13 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2019 à D : 6.496.379 contre D : 7.266.342 au 31.12.2018 et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs.

	2019	2018
Rémunération du gestionnaire	6 496 379	7 266 342
<b>TOTAL</b>	<b>6 496 379</b>	<b>7 266 342</b>

**Note 14 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice 2019 à D : 657.375 contre D : 709.987 pour l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance CMF	545 914	610 617
TCL	88 290	89 470
Autres	23 172	9 899
<b><u>Total</u></b>	<b><u>657 375</u></b>	<b><u>709 987</u></b>

**Note 15 : Autres informations****15.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	2019	2018	2017	2016	2015
Revenus des placements	13,043	11,081	8,717	7,998	7,012
Intérêts des mises en pension	(0,424)	(0,070)	(0,059)	(0,044)	-
Charges de gestion des placements	(2,401)	(2,284)	(2,039)	(1,992)	(1,776)
<b>Revenus net des placements</b>	<b>10,218</b>	<b>8,727</b>	<b>6,619</b>	<b>5,962</b>	<b>5,235</b>
Autres produits	0,004	0,011	0,003	0,005	0,006
Autres charges	(0,243)	(0,223)	(0,207)	(0,192)	(0,172)
Contribution conjoncturelle	-	-	(0,449)	-	-
<b>Résultat d'exploitation (1)</b>	<b>9,979</b>	<b>8,515</b>	<b>5,966</b>	<b>5,775</b>	<b>5,069</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,896)	(0,753)	(0,171)	(0,253)	0,176
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>9,083</b>	<b>7,762</b>	<b>5,795</b>	<b>5,522</b>	<b>5,245</b>

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,600	0,325	(0,083)	0,383	0,008
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,072	(0,028)	0,758	0,181	0,044
<b>Plus (ou moins) values sur titres (2)</b>	<b>0,672</b>	<b>0,297</b>	<b>0,675</b>	<b>0,564</b>	<b>0,052</b>
<b>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</b>	<b>10,651</b>	<b>8,812</b>	<b>6,641</b>	<b>6,339</b>	<b>5,121</b>
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>0,672</b>	<b>0,297</b>	<b>0,675</b>	<b>0,564</b>	<b>0,052</b>
Régularisation du résultat non distribuable	(0,052)	(0,032)	(0,019)	(0,024)	0,001
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>0,619</b>	<b>0,264</b>	<b>0,656</b>	<b>0,540</b>	<b>0,054</b>
Valeur liquidative	188,634	178,932	170,905	164,454	158,392
<b>Ratios de gestion des placements</b>					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,31%	1,31%	1,22%	1,23%	1,14%
Autres charges / actif net moyen	0,13%	0,13%	0,12%	0,12%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,94%	4,44%	3,46%	3,42%	3,37%

## 15.2. Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

### *Rémunération du gestionnaire :*

La gestion de la "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

### *Rémunération du dépositaire :*

"AMEN BANK" , assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

### *Rémunération des distributeurs :*

TUNISIE VALEURS et AMEN BANK assurent la distribution des titres de TUNISIE SICAV. La commission de distribution revenant à AMEN BANK est supportée par le gestionnaire.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

**Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « TUNISIE SICAV », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 553.272.995, un actif net de D : 510.380.586 et un bénéfice de D : 28.817.602.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Paragraphes d'observation**

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. L'encours desdites obligations détenues par « TUNISIE SICAV » s'élève à D : 300.000.

La Sicav a procédé au reclassement des échéances impayées en principal et intérêts, qui s'élèvent à D : 78.696, parmi les créances d'exploitation qu'elle a provisionné en totalité.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

## **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants

et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 11 mars 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, des opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 11 mars 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**